



## Déclaration liminaire SGEN CSAM JS 30/05/2023

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, chers collègues

Après un semestre d'une mobilisation intersyndicale, interprofessionnelle et intergénérationnelle d'une ampleur et d'une constance inédite, le gouvernement a pu passer en force son projet injuste de réforme des retraites, condamnant tous les salariés à deux ans fermes.

Nous nous joignons aux autres organisations syndicales et de jeunesse pour appeler à la plus grande mobilisation pour la prochaine journée du 6 juin, en espérant qu'il y aura bien à la fin au moins un vote du Parlement qui ne soit contraint sur cette réforme.

Après cette période de forte mobilisation et passé le choc, nous devons reprendre nos travaux, ceci pour dire qu'on a encore et de plus en plus besoin de dialogue social pour pallier à la souffrance des agents et à la perte de sens de leurs missions et la désorganisation des services.

Or cela pose, dans l'actualité immédiate, plusieurs problèmes, qui nous rappellent l'importance du portage politique et de l'appropriation par les Ministres des questions relatives à leurs agents, à la menée de leurs missions et par la même à l'efficacité des politiques qu'ils mènent.

- Où en est on pour la signature de l'accord télétravail, au moment où les campagnes se déploient ? On nous fait part de soucis d'agendas, nous attendons une signature avant mi juin.
- Nous avons demandé et obtenu la mise en place d'un groupe de travail dédié aux établissements, mais quelle fut notre surprise de découvrir que les directeurs d'établissements ne s'estimaient pas disposer de la compétence nécessaire pour y participer . Nous avons fait part de notre point de vue lors de notre dernière entrevue avec le cabinet de Mme la Ministre des sports et des jeux olympiques et nous attendons une participation active des directeurs lors des prochaines réunions dans les établissements que nous souhaitons régulières et productives.
- Nous avons également demandé que soit développé la négociation et la signature d'accords majoritaires locaux, à l'échelon du comité social d'administration ou d'établissement compétent. La réticence exprimée sur ce point nous fait craindre une opposition des directions d'établissements, alors que les chantiers ne manquent pas, sur l'égalité pro, la prévention du harcèlement et des violences , les conditions de travail. Là encore nous payons la conséquence du manque de pilotage des établissements sur les questions de dialogue social, prouvé par leurs choix de ne pas mettre en place de formations spécialisées.
- Sur les questions de jeunesse, nous dénonçons les conditions de mise en oeuvre du SNU lors de la dernière session du séjour de cohésion, ou par exemple des collègues désignés volontaires se sont retrouvés en pleine gare TGV de campagne un dimanche à 8h30 du matin pour indiquer à des familles et des volontaires que leur transport est décalé d'un jour. Nous avons noté la consultation en cours en bilatérales avec les cabinets sur ce sujet et nous espérons que la n-ième version du SNU qui en sortira pourra tenir compte des alertes que nous vous remontons incessamment et depuis le début sur le fond et sur la forme du SNU. La moindre des choses serait, pour une consultation et une élaboration utile, de décréter un moratoire pour l'année à venir et une désescalade pour les départements prévus pour la généralisation à cette rentrée..
- Nous avons lu avec attention le document pour la prochaine réunion missions moyens et nous sommes particulièrement inquiets au regard des scénarios évoqués . C'est la première fois depuis longtemps que l'on révoque le transfert aux conseils régionaux de manière aussi marquée. Par ailleurs, quand bien même il convient de reconstituer les effectifs des services, il ne faudrait pas que les établissements soient exclus des affectations de sortants de concours, y compris pour des postes de CEPJ. Dans quelle instance pourrait on évoquer ce point ?

Enfin, concernant les points à l'ordre du jour, nous devons constater la prise en compte de quelques unes de nos remarques et notre réserve de fond et sur les mutualisations comptables et sur les maisons de la performance . Nous attendons que l'impact sur les services des établissements, notoirement en sous capacités, fassent l'objet d'un dialogue social local et de la recherche de solutions avec toutes les parties prenantes.